

Tribune de pédiatres et psychiatres sur le documentaire "Petite fille"



Article rédigé par Marianne, le 13 janvier 2021

Source [Marianne] Plusieurs psychanalystes, psychiatres, pédiatres, initiateurs de l'Observatoire des discours actuels et des pratiques médicales sur l'enfant et l'adolescent*, réagissent au documentaire « Petite fille » de Sébastien Lifshitz, qui fait la promotion du changement de genre chez les enfants.

« *Mais si tu prends ma voix, dit la petite sirène à la sorcière, que me restera-t-il ?* » Et la sorcière de répondre : « *Tends ta jolie langue, afin que je la coupe pour me payer et je te donnerai le philtre tout puissant.* » Dans le conte de *La Petite sirène* de Hans Christian Andersen (1805-1875) paru en 1837, la petite sirène ne parlera plus. Sa transformation lui coûta sa voix. C'est le prix à payer si nous ne continuons pas à nous interroger et à penser le monde tel qu'il va. Les progrès incontestables de la médecine de ces vingt dernières années et en particulier l'endocrinologie et la chirurgie plastique ont rendu possible des « transformations » corporelles qui ont permis à des hommes de devenir des femmes et inversement, du moins en apparence.

Il suffit aujourd'hui de le vouloir avec le blanc-seing du corps médical et de son philtre tout puissant, afin de le pouvoir. Le scalpel, au même titre d'ailleurs qu'un hashtag numérique, vous transforme un homme à la fois dans la chair et sur les réseaux sociaux. Dès lors, se posent des questions éthiques : à quel âge doit-on trancher dans le vif du sujet et rendre possible la demande faite à la médecine de changer de sexe ?

[Une récente tribune parue dans The Guardian](#) le 3 décembre dernier met en exergue le cas de Bell, une ancienne patiente, qui regrette le traitement de transformation de genre, a fait valoir qu'elle était trop jeune pour consentir au traitement médical qui a commencé sa transition femme-homme à l'adolescence. Dans une décision de 36 pages, le tribunal a conclu que les enfants de moins de 16 ans qui envisagent de changer de sexe ne sont pas suffisamment mûrs pour donner leur consentement éclairé à se voir prescrire des médicaments bloquant la puberté. Par ce jugement, l'intervention médicale pour les moins de 16 ans souffrant de dysphorie de genre sera plus encadrée.

Dans son jugement, la Haute Cour souligne « *que les traitements bloqueurs de la puberté apparaissent comme expérimentaux et qu'ils n'ont pas fait suffisamment preuve de leur efficacité à court et long terme* ». Cette interrogation sur le genre est particulièrement sensible dans la clinique des adolescents d'aujourd'hui. Ceci n'est sans doute pas un hasard, les adolescents se faisant toujours l'écho de ce qui se trame dans le corps social. En effet, nous assistons à un hypersubjectivisme identitaire « à la demande » qu'une certaine médecine ratifie. Nous assistons encore à une situation de Diktats et d'impératifs catégoriques où les discours politiques et militants viennent croiser les discours cliniques au point de se confondre et entraver tout discernement. Certains adolescents qui adhèrent à ces discours vont aussi dans le sens du vent communautariste.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)